



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



2025

RAPPORT ANNUEL

23 OCTOBRE



L'Union
des producteurs
agricoles

Chaudière-Appalaches

WWW.CHAUDIERE-APPALACHES.UPA.QC.CA

SOMMAIRE

MESSAGES

1

- Du président
- De la directrice régionale

FÉDÉRATION

3

- Mission et portrait
- Instances
- Territoire
- Suivi des résolutions 2024
- Conseil d'administration
- Représentations

COMITÉS

6

- Comités internes
- Comité d'aménagement, d'environnement et de zonage
- Comité de mise en marché et ferme de proximité
- Comité vie syndicale et communications
- Comité de main-d'oeuvre et de prévention

PERSONNES-RESSOURCES AU 31 JUILLET 2025

13

SCF CONSEILS CHAUDIÈRE-APPALACHES INC.

14

PROCÉDURE DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES EN SÉANCE PLÉNIÈRE

15



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Une année de défis et de réalisations collectives

L'année qui se termine aura encore une fois été marquée par d'importants dossiers pour notre organisation. Plusieurs enjeux ont particulièrement retenu notre attention : les projets d'Hydro-Québec, le développement de parcs éoliens sur des terres agricoles, l'autoroute 73, l'approvisionnement en eau par les puits municipaux, ainsi que la conjoncture économique qui pèse lourdement sur nos fermes.

Lors de nos représentations politiques, nous avons :

- **INSISTÉ** sur la nécessité de maintenir la vocation des terres agricoles et des érablières, alors que divers projets exercent une pression croissante;
- **EXPRIMÉ** nos préoccupations concernant le projet de l'axe Appalaches-Bas-Saint-Laurent d'Hydro-Québec et ses impacts sur les terres et les communautés;
- **RAPPELÉ** l'importance de préserver l'accès aux terres publiques à nos acéricultrices et acériculteurs pour assurer la pérennité des activités agricoles;
- **MIS** de l'avant les difficultés liées à la hausse des intrants, aux tarifs douaniers et à la mise en marché des produits agricoles et forestiers.

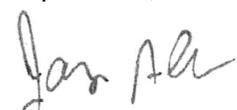
Sur tous ces fronts, nous avons **MAINTENU** la pression nécessaire auprès des décideurs afin de faire avancer les solutions attendues par nos productrices et producteurs.

Cette année a également été significative par l'arrivée de notre nouvelle directrice régionale. Je tiens à la remercier chaleureusement pour son engagement et sa volonté de mener les dossiers avec rigueur et conviction. Elle a démontré, dès ses premiers mois en poste, qu'elle a à cœur non seulement la Fédération, mais surtout les productrices et producteurs qui en sont la raison d'être.

Je veux aussi souligner le dynamisme et la collaboration de notre conseil d'administration, ainsi que l'apport essentiel de notre personnel. Leur contribution quotidienne permet de garder le cap et de mettre en œuvre une vision commune, celle de défendre et de soutenir l'agriculture dans toute sa diversité.

En tant que président, je réaffirme que ma priorité demeure de représenter et de servir l'ensemble des productrices et producteurs de notre région. Mon engagement est entier et constant, et je continuerai à mettre toute mon énergie à défendre nos intérêts, peu importe la production ou la réalité de chacun.

Le président,



James Allen



MESSAGE DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE

Un nouveau départ, dans la continuité et la force collective

C'est à l'assemblée générale annuelle de l'an dernier que j'ai eu l'honneur de succéder officiellement à mon prédécesseur et de prendre la direction de notre Fédération régionale. Dès mon entrée en poste, j'ai été touchée par la grande confiance qui m'a été accordée et par l'implication exceptionnelle de nos élus, qui portent avec conviction les dossiers et la mission de représenter les productrices et producteurs agricoles.

Cette première année a été marquée par de nombreux apprentissages. J'ai découvert toute la diversité de compétences nécessaires pour bien remplir ce mandat et j'ai dû faire preuve d'agilité et d'ouverture. Heureusement, j'ai pu compter sur un réseau solide et sur le soutien précieux de mes collègues et partenaires, avec qui j'ai rapidement tissé une collaboration constructive.

Sur le plan interne, nous avons porté une attention particulière à la santé financière de notre organisation, tout en composant avec des défis en matière de ressources humaines. Ces réalités, bien qu'exigeantes, nous ont permis de renforcer notre cohésion et de garder notre équipe mobilisée au service des productrices et producteurs.

Sur le plan politique, nous avons poursuivi notre rôle de représentation, notamment lors de rencontres avec les députés, en plus de nous mobiliser pour des enjeux aussi majeurs que les dossiers d'Hydro-Québec et de l'autoroute 73.

Je tiens à remercier chaleureusement les élus qui m'ont guidée dans cette période de transition, ainsi que chaque membre de l'équipe qui, jour après jour, se consacre avec dévouement à notre mission. Leur engagement est une véritable force pour notre Fédération.

Regard vers l'avenir

Ma vision pour les prochaines années est claire : maintenir une équipe forte et mobilisée, tout en veillant à la saine gestion de nos ressources, pour toujours fournir un service et un accompagnement exemplaires à nos productrices et producteurs. Ensemble, nous voulons créer les conditions idéales pour leur permettre d'exercer leur métier avec fierté et toute la reconnaissance qui leur est due.

Je vous invite à parcourir ce rapport annuel, qui illustre les efforts accomplis et la force de notre action collective.

Bonne lecture à toutes et à tous!

La directrice régionale,

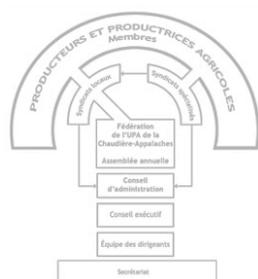


Karine Phaneuf



FÉDÉRATION

MISSION ET PORTRAIT



La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches (Fédération) a pour mission l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, particulièrement de :

- Regrouper les syndicats de productrices et producteurs agricoles de son territoire;
- Coordonner l'action et les activités de ses syndicats affiliés;
- Étudier les problèmes relatifs à la profession agricole;
- Surveiller et inspirer toute législation intéressant ses membres.

La Direction de la Fédération voit, de concert avec les instances, à la coordination générale des activités de l'Union en Chaudière-Appalaches. Ainsi, elle assume le secrétariat, la trésorerie, la gestion du personnel et fait le suivi des dossiers syndicaux avec les responsables de secteurs respectifs. Dans l'exécution de leurs mandats, le conseil d'administration (CA) et le conseil exécutif (CE) délèguent l'étude de différents dossiers à des comités de travail (voir page 6).

INSTANCES



Pour la période du 1^{er} août 2024 au 31 juillet 2025 :

- Assemblée générale annuelle (AGA) : 29 octobre 2024, 164 personnes déléguées présentes;
- CA : 6 réunions;
- CE : 7 réunions;
- Équipe des dirigeants (composée du président, de la 1^{re} vice-présidente et du 2^e vice-président) : 4 réunions.

SUIVI DES RÉOLUTIONS 2024

Plan de financement de l'Union 2024-2029

De mettre en œuvre le Plan de financement 2024-2029 comme recommandé par le conseil général et qui se traduit par les augmentations suivantes et adopté majoritairement lors de l'AGA du 29 octobre 2024. **Adopté** provincialement lors du Congrès général de l'Union et actuellement en application.

Année	2025	2026	2027	2028	2029
Cotisation	+ 60 \$	+10 \$	+10 \$	+10 \$	+5 \$
Cotisation annuelle	466 \$	476 \$	486 \$	496 \$	501 \$
Contribution	+ 4 %	+ 4 %	+ 4 %	+ 4 %	+ 4 %

TERRITOIRE



Syndicat	Nombre	%	Syndicat	Nombre	%
• Appalaches	725	90,62 %	• L'Islet	484	91,94 %
• Beauce-Centre	536	96,08 %	• Lotbinière-Nord	429	96,04 %
• Beauce-Sartigan	689	94,92 %	• Lotbinière-Sud	357	91,04 %
• Bellechasse	909	92,63 %	• Montmagny	297	90,24 %
• Etchemins	327	88,69 %	• Nouvelle-Beauce	725	93,24 %
• Lévis	184	86,41 %			

CONSEIL D'ADMINISTRATION



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



15



16



17



18



19



20



21



22



23



24



25



26



27



28



29

1- James Allen

Président - Saint-Anselme

2- Natacha Lagarde

1^{er} vice-présidente - Lac-Étchemin

3- Pascal Leclerc

2^e vice-président - Saint-Martin

4- Caroline Dion (CE)

Agricultrices - Saint-Bernard

5- Jean Malo (CE)

Bellechasse - Saint-Nérée-de-Bellechasse

6- René Roy (CE)

Porc - Saint-Jules

7- Daniel Samson (CE)

Lotbinière-Sud - Saint-Patrice-de-Beaurivage

8- Robert Beaumont

MRC de Montmagny - Saint-Patrice-de-la-Rivière-du-Sud

9- Michel Beausoleil

Autre production végétale - Saint-Jean-Port-Joli

10- Bertrand Bédard

Bovin - Saint-Patrice-de-Beaurivage

11- Ghislain Bélanger

Grains - Saint-Édouard-de-Lotbinière

12- Sébastien Charrois

Volaillerie - Saint-Aubert

13- Jean-Denis Doyon

Autre production animale - Saint-Sylvestre

14- Cavila Dubé

Maraîcher - Lévis

15- Carol Fortin

Bois - Saint-Honoré-de-Shenley

16- Serge Guay

Ferme de proximité - Saint-Lambert-de-Lauzon

17- Josiane Jean

Appalaches - Saint-Jacques-de-Leeds

18- Frédéric Labrecque

Lait - Saint-Bernard

19- Jenny Lehoux

La Nouvelle-Beauce - Saint-Elzéar

20- Michel Maheux

Beauce-Centre - Beauville

21- Denis Paquet

Lotbinière-Nord - Saint-Antoine-de-Tilly

22- Steve Pelletier

L'Islet - Saint-Aubert

23- Francis Roy

Acériculture - Saint-Prosper

24- Sophie Roy

Beauce-Sartigan - Notre-Dame-des-Pins

25- Andrée-Anne St-Pierre

Relève

26- Christian St-Pierre

Étchemins - Lac-Étchemin

27- Jean-Paul Tardif

Lévis - Lévis

28- Karine Phaneuf

Directrice régionale et secrétaire de la Fédération

29- Geneviève Lapointe

Directrice des opérations et des affaires institutionnelles de la Fédération

REPRÉSENTATIONS



Pour maintenir un lien entre les productrices et producteurs et leur milieu, les représenter, défendre leurs intérêts, développer des projets collaboratifs ou obtenir des informations qui les concernent, des représentantes et représentants de la Fédération siègent à différents comités et conseils d'organismes. Au 31 juillet 2025, la Fédération a été représentée au sein des comités et organismes suivants :

EN RÉGION

Rencontres régionales UPA-MAPAQ-FADQ

- James Allen, Natacha Lagarde, Pascal Leclerc, Karine Phaneuf, Geneviève Lapointe

Comité multipartite sur la gestion des fumiers et l'agriculture durable en Chaudière-Appalaches

- James Allen, Mathieu Roy

Collectif régional en formation agricole de la Chaudière-Appalaches (CRFA)

- James Allen, Sandy Roy

Conseil d'établissement du Centre de formation agricole de Saint-Anselme

- James Allen

Comité régional du projet pilote de récupération des plastiques agricoles

- James Allen, Isabelle Lessard, Bélaïs Nyete-Diebe

SCF Conseils Chaudière-Appalaches Inc. (SCF Conseils)

- James Allen, Natacha Lagarde

Conseil régional de l'environnement de la Chaudière-Appalaches (CRECA)

- Pascal Leclerc

UPA-CISSS-ACFA

- James Allen, Jean-Philippe Carrier

Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches

- Daniel Samson, Jean Lambert

Table régionale sur la faune

- Pascal Leclerc

Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA)

- Natacha Lagarde

Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Chaudière-Appalaches (CRPMT)

- Sandy Roy

Comité directeur de l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de la Chaudière-Appalaches

- Karine Phaneuf

À LA CONFÉDÉRATION

Conseil général

- James Allen, Natacha Lagarde

Conseil exécutif – Secteur régional

- James Allen

Tables et comités de travail de l'UPA

- James Allen
 - Table de travail sur l'agroenvironnement et l'atténuation des gaz à effet de serre
 - Table de travail sur les dossiers énergétiques et les infrastructures publiques en milieu rural
 - Table de travail sur la sécurité du revenu et les outils financiers
 - Comité de supervision du directeur général
 - Comité des résolutions
 - Sous-comité sur la protection d'assurance récolte foin
 - Sous-comité de formation et d'apprentissage en milieu de travail
- Natacha Lagarde
 - Table de travail sur la fiscalité municipale agricole, l'aménagement du territoire et le développement régional
- Natacha Lagarde, Jean-Philippe Carrier
 - Table pour le développement des marchés de proximité

Délégation auprès d'organismes apparentés

- James Allen
 - AGR|carrières – Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole
 - Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ)
 - Commission professionnelle de l'agriculture (UPA-Sollio Groupe Coopératif)
 - Fédération canadienne de l'agriculture (FCA)

COMITÉS INTERNES 2024-2025

CONSEIL EXÉCUTIF DE LA FÉDÉRATION

- James Allen, président
- Natacha Lagarde, 1^{re} vice-présidente
- Pascal Leclerc, 2^e vice-président
- Caroline Dion
- Jean Malo
- René Roy
- Daniel Samson
- Geneviève Lapointe, directrice des opérations et des affaires institutionnelles
- Karine Phaneuf, secrétaire

COMITÉ DES RÉOLUTIONS

- James Allen, président
- Natacha Lagarde
- Pascal Leclerc
- Jean Malo
- René Roy
- Geneviève Lapointe, directrice des opérations et des affaires institutionnelles
- Karine Phaneuf, secrétaire

COMITÉ DE VÉRIFICATION

- Daniel Samson, président
- Robert Beaumont
- Michel Maheux
- Comptable du SCF, secrétaire

COMITÉ VIE SYNDICALE ET COMMUNICATIONS (CVSC)

- Pascal Leclerc, président
- Michel Beausoleil
- Jean-Denis Doyon
- Jenny Lehoux
- Denis Paquet
- Sophie Roy
- Christian St-Pierre
- Geneviève Lapointe, directrice des opérations et des affaires institutionnelles
- Diana Sifuentes, technicienne en communication
- Amélie Carrier / Marianne Amar, secrétaires

COMITÉ D'AMÉNAGEMENT, D'ENVIRONNEMENT ET DE ZONAGE (CAEZ)

- James Allen, président
- Frédéric Labrecque
- Natacha Lagarde
- Pascal Leclerc
- Jean Malo
- Steve Pelletier
- Andrée-Anne St-Pierre / Anthony Beaudet
- Jean-Paul Tardif
- Mathieu Roy, secrétaire

COMITÉ DE MISE EN MARCHÉ ET FERME DE PROXIMITÉ (CMMFP)

- Natacha Lagarde, présidente
- Sébastien Charrois
- Anne-Marie Cloutier
- Cavila Dubé
- Mary-Jo Gibson
- Serge Guay
- Laurie Guérard
- Josiane Jean
- Michel Labonté
- Mario Leclerc
- Élisabeth Martel
- Philippe Tremblay
- Evans Veilleux
- Jean-Philippe Carrier, conseiller
- Marc-Antoine Parent, secrétaire

COMITÉ DE MAIN-D'ŒUVRE ET DE PRÉVENTION (CMOP)

- James Allen, président
- Bertrand Bédard
- Ghislain Bélanger
- Caroline Dion
- Carol Fortin
- Francis Roy
- René Roy
- Sandy Roy, secrétaire



COMITÉ D'AMÉNAGEMENT, D'ENVIRONNEMENT ET DE ZONAGE (CAEZ)

Sujets régionaux

Initiatives agroenvironnementales

Voici quatre projets structurants et pensés pour enrichir les milieux agricoles, afin de renforcer la résilience des entreprises agricoles à faire face aux défis environnementaux :

- *Mobilisation de la communauté agricole de la Chaudière-Appalaches pour la conservation des espèces en péril et de leur habitat* : projet financé dans le cadre du programme PEPTA (Partenariat relatif aux espèces en péril présentes sur les terres agricoles) par Environnement et Changement climatique Canada. Il vise à mobiliser les productrices et producteurs pour la conservation d'une dizaine d'espèces en péril et de leur habitat. Des actions de sensibilisation ont été menées par le biais d'activités et d'outils de communication, notamment par la diffusion d'une vidéo synthèse du projet et la réalisation de dix fiches d'information par espèce. La fin du programme est prévue en mars 2026;
- *ALUS Chaudière-Appalaches* : ALUS est le seul programme clé en main offrant de l'accompagnement aux agricultrices et agriculteurs qui décident de créer, de restaurer et d'entretenir des projets agroenvironnementaux sur leurs terres, avec une rétribution annuelle pour les services écosystémiques qu'ils produisent. Depuis le début du projet, plus de 28 fermes, dont 7 cette année, ont aménagé des haies brise-vent, des bandes fleuries et riveraines, des coulées agricoles, ainsi que des nichoirs pour oiseaux champêtres et des dortoirs pour chauves-souris;
- *Agriclimat, des fermes engagées pour le futur* : initié en 2017, ce programme poursuit sa phase 3 de 2025 à 2028. Il vise à accélérer la résilience climatique à la ferme, en s'appuyant sur les acquis des phases précédentes. Agriclimat a dévoilé une série de capsules présentant des témoignages de productrices et producteurs agricoles québécois engagés à relever le défi des changements climatiques;
- *Solutions agricoles pour le climat – Laboratoires Vivants (SAC-LV)* : lancé en décembre 2023, ce programme a pour objectif d'améliorer les pratiques de gestion visant à séquestrer le carbone et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) en milieu agricole, en s'inspirant de l'approche du laboratoire vivant. Actuellement, cinq entreprises agricoles de la région participent à ce programme, réparties en trois cellules de travail, soit : 1- Gestion et fertilisation des sols; 2- Alimentation des ruminants et gestion des plantes fourragères; 3- Gestion des lisiers (entreposage et épandage).

De l'aide financière est disponible pour appuyer ces projets. Des services techniques personnalisés sont également proposés, afin d'accompagner les productrices et producteurs dans leurs démarches de changement.

Évolution du réseau de transport principal d'énergie d'Hydro-Québec : axe Appalaches–Bas-Saint-Laurent

- La construction d'une ligne électrique de 315 kV sur une distance d'environ 260 km, reliant les Appalaches au Bas-Saint-Laurent, est prévue par Hydro-Québec;
- La Fédération a pris part à de nombreuses séances d'information et de consultation organisées par Hydro-Québec, pour faire valoir les préoccupations des agricultrices et agriculteurs et les enjeux liés à l'implantation de cette infrastructure sur le territoire;
- Ces représentations visent à influencer le tracé final de la ligne, afin de réduire au minimum les impacts sur les activités agricoles, tant sur les terres privées que publiques.

Projets éoliens : Broughton, Lotbinière Ndakina et Saint-Paul-de-Montminy

- La Fédération est présente dans les démarches entourant les projets de développement éolien, afin d'assurer la représentation des intérêts des productrices et producteurs;
- Les projets Broughton, Lotbinière Ndakina et celui de Saint-Paul-de-Montminy sont actuellement en phase de planification ou de développement dans la région;
- Un message clair est véhiculé auprès des promoteurs et des instances concernés :
 - Les projets doivent être planifiés à l'extérieur des zones agricoles et des peuplements acéricoles situés en terres publiques et le principe de zéro perte nette des terres agricoles doit être intégralement respecté, sans exception;
 - La Fédération offre un soutien direct aux syndicats locaux et aux productrices et producteurs approchés par les promoteurs à la recherche de signatures pour le dépôt de nouveaux projets.

Prolongement de l'autoroute 73

- Des démarches se poursuivent afin de s'assurer que le projet de prolongement de l'autoroute 73 prenne en compte les besoins et les préoccupations des propriétaires concernés;
- Une rencontre s'est tenue avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) et les propriétaires agricoles pour discuter des enjeux partagés et favoriser une meilleure compréhension des impacts sur les activités agricoles;
- Les représentations nécessaires ont été faites dans le cadre d'une demande d'autorisation adressée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

Connexion du futur site de Microsoft

Microsoft lance un projet pour construire quatre centres de données en Chaudière-Appalaches et dans la Capitale-Nationale, dont un à Lévis. L'objectif est de renforcer l'infrastructure infonuagique et d'accélérer l'innovation en intelligence artificielle au Québec :

- Des rencontres ont eu lieu avec les représentantes et représentants d'Hydro-Québec concernant le projet de raccordement du futur site de Microsoft, situé en zone agricole;
- Des travaux ont été réalisés afin d'identifier les tracés ayant le moins d'impact sur le territoire et les activités agricoles;
- Un avis défavorable transmis à la CPTAQ, dans le cadre de la demande officielle, soulignant que l'acceptabilité sociale auprès de l'ensemble des propriétaires concernés ne semble pas avoir été assurée par Hydro-Québec, qui ne s'engage pas à abandonner la servitude de la ligne appelée à être démolie à titre de compensation.

Express Beauce-Mégantic (EBM)

- L'ancienne emprise ferroviaire de 90 km, dont EBM est propriétaire depuis 2015, traverse la zone agricole entre Tring-Jonction et Lac-Mégantic. Son utilisation à des fins récréatives soulève d'importantes préoccupations chez les propriétaires agricoles concernés, notamment en ce qui concerne l'accessibilité à leurs terres. Un droit de passage sans condition est réclamé, alors que le club quad invoque des enjeux de sécurité pour s'y opposer;
- Le 28 octobre 2024, la Cour du Québec a donné raison à la CPTAQ en confirmant la validité des conditions encadrant l'autorisation accordée à EBM, mettant ainsi fin à une incertitude juridique persistante;
- Le 9 décembre 2024, la Fédération a rencontré les productrices et producteurs concernés afin de leur présenter les modalités du jugement et les prochaines étapes prévues pour assurer l'application de celui-ci;
- La Fédération travaille en étroite collaboration avec la CPTAQ, depuis l'hiver 2025, pour faire respecter, sur le terrain, les conditions liées à l'autorisation. Cette intervention vise, entre autres, à corriger les irrégularités constatées, dont la présence d'obstacles physiques restreignant l'accès aux terres agricoles, en contradiction avec les conditions établies.

Politique d'aménagement de la Fédération et traitement des demandes à la CPTAQ

Le 4 février 2025, lors de la Table des syndicats locaux et spécialisés, une formation a été donnée aux participantes et participants sur la nouvelle politique d'aménagement de la Fédération et le processus de traitement des demandes à la CPTAQ.

Sujets provinciaux

Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT)

- Les nouvelles OGAT, entrées en vigueur le 1^{er} décembre 2024, marquent un tournant majeur pour les municipalités régionales de comté (MRC). Elles imposent une révision en profondeur des schémas d'aménagement et de développement (SAD), avec une approche plus stratégique, durable et adaptée aux réalités locales;
- La Fédération participera activement, notamment par son implication dans des comités techniques et par une veille sur les bonnes pratiques, afin d'assurer la protection et la pérennité du territoire agricole.

Projet de loi n° 86

- Le projet de loi n° 86, déposé à l'Assemblée nationale du Québec le 5 décembre 2024, constitue une réforme majeure visant à garantir la pérennité et la vitalité du territoire agricole. Il s'agit de la révision la plus significative de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA) depuis son adoption en 1978;
- Cette nouvelle législation, entrée en vigueur le 25 mars 2025, modifie les critères d'analyse de la CPTAQ, ainsi que le processus de traitement des demandes;
- La Fédération, en tant qu'association accréditée, a été amenée à réviser ses méthodes de travail liées au traitement des demandes adressées à la CPTAQ, afin de continuer à assumer pleinement son rôle.



COMITÉ DE MISE EN MARCHÉ ET FERME DE PROXIMITÉ (CMMFP)

Viande solidaire : lutte à l'insécurité alimentaire

- La Fédération procède au déploiement de l'initiative Viande solidaire, en collaboration avec Moisson Beauce, et grâce au soutien des Producteurs de bovins de la Chaudière-Appalaches-Sud, des Éleveurs de porcs de la Beauce et de l'Abattoir Cliche;
- L'objectif est de valoriser les animaux de réforme ou fragilisés ambulatoires, afin d'offrir davantage de viande bovine et porcine aux banques alimentaires de la région et, ainsi, mieux lutter contre l'insécurité alimentaire;
- L'année 2024-2025 a permis d'analyser l'environnement de déploiement du projet avec le soutien d'un consultant et de préparer une phase pilote lancée à la fin de l'été 2025.

Mangeons local plus que jamais!

Les productrices et producteurs intéressés peuvent toujours s'inscrire sur le site de Mangeons local. Un réseau de 162 points de vente est actuellement en place :

- 124 fermes;
- 22 restaurants;
- 6 marchés;
- 8 transformateurs;
- 2 microbrasseries.

Bleuets

- La Fédération soutient le déploiement de Bleuets Corymbe Québec, coopérative (BCQ), regroupement qui défend les intérêts des productrices et producteurs de bleuets en corymbe à l'échelle du Québec et qui fait la promotion de ce secteur et de ses entreprises membres;
- BCQ et le Regroupement des bleuetières de la Chaudière-Appalaches ont officiellement uni leurs forces en début d'année 2025 pour devenir une seule et unique organisation.

Services d'abattage dans la région

- Une lettre a été envoyée aux députés provinciaux de la Chaudière-Appalaches pour soutenir davantage, et de façon urgente, l'abattage sous inspection provinciale au Québec et accélérer le chantier de modernisation réglementaire dans le domaine;
- Une rencontre interrégionale s'est tenue le 17 juillet 2025 avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) qui a démontré une ouverture à assouplir certaines règles relatives aux abattoirs de proximité pour faciliter la mise en marché de viande en circuits courts.

Groupe de travail régional pour les fermes de proximité

Le groupe de travail régional pour les fermes de proximité, formé par le MAPAQ, La Financière agricole du Québec (FADQ), le Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches et la Fédération, s'est réuni à plus de cinq reprises et a organisé, le 29 mai dernier, l'activité Rentabilisez votre mise en marché de proximité, à la Ferme Genest.

Collaborations et représentations

- Régionales :
 - TACA;
 - Arrêts gourmands de la Chaudière-Appalaches;
 - Projet de sécurité alimentaire Les Radieux;
 - Comité de suivi de projet de la communauté nourricière Lévisienne;
- Provinciales :
 - Table sur le développement des marchés de proximité;
 - Table de développement de la production biologique;
 - Rencontres des responsables régionaux de mise en marché.

Politique de promotion des produits agroalimentaires régionaux

La Fédération met à la disposition des syndicats locaux un budget permettant la promotion des produits et du savoir-faire agroalimentaire de la région sous diverses formes. Ainsi, près de 2 500 \$ ont été octroyés pour différents dons ou commandites :

- Paniers de Noël de Moisson Beauce;
- Paniers de Noël des municipalités du secteur Lotbinière-Sud;
- Marché Ostara du Patro de Lévis;
- Marché Archipel (Lévis);
- La chèvre & le chou - Marché de proximité de Montmagny-L'Islet-Bellechasse;
- Les Escapades de L'Islet;
- Goûtez Lotbinière.

Pour plus d'information, vous êtes invités à visiter la section Mise en marché et fermes de proximité sur le site Web de la Fédération.

COMITÉ VIE SYNDICALE ET COMMUNICATIONS (CVSC)

Accueils – Nouvelles productrices et nouveaux producteurs

Une équipe de 13 ambassadrices et ambassadeurs, répartis sur le territoire, veillent à accueillir les nouvelles productrices et nouveaux producteurs. Ces rencontres permettent d'expliquer la structure, le fonctionnement, ainsi que les différents services et avantages de l'UPA. Il s'agit là d'un excellent moyen d'éveiller leur intérêt envers l'organisation qui les représente et, éventuellement, les amener à s'impliquer concrètement à l'avancement des dossiers qui les touchent. Du 1^{er} août 2024 au 31 juillet 2025, 100 accueils ont été faits sur le territoire de la Chaudière-Appalaches.

Table des syndicats locaux et spécialisés

La Table des syndicats locaux et spécialisés est le rendez-vous annuel pour aborder des dossiers qui touchent autant les syndicats locaux que spécialisés. C'est un moment rassembleur, lors duquel les participantes et participants peuvent obtenir des réponses à leurs questions et échanger sur leurs pratiques. Les présidentes et présidents, vice-présidentes et vice-présidents, ainsi que les secrétaires de l'ensemble des syndicats de la Fédération sont invités à cette rencontre. Celle-ci s'est tenue le 4 février à L'Hotel Le Journal, à Saint-Joseph.

Bulletins électroniques, infolettre et journaux

- La Source d'information en Chaudière-Appalaches est envoyée aux administratrices et administrateurs pour les informer des sujets liés aux instances, ainsi qu'aux dossiers et activités syndicales de la région. La fréquence de ce bulletin est variable;
- L'infolettre hebdomadaire est acheminée à près de 4 430 abonnés, comprenant des productrices et producteurs, les membres du personnel de la Fédération et de SCF Conseils, ainsi que divers partenaires du milieu agroalimentaire;
- Le journal Vision Terre et Forêt est publié quatre fois par année et distribué aux abonnés de La Terre de chez nous (TCN). On y trouve des nouvelles et des reportages, dont les contenus sont élaborés en partenariat avec Icimédias (L'Éclaireur Progrès, La Voix du Sud, l'Hebdo régional et Beauce Média).

Site Internet et médias sociaux

Lors de la dernière année, 27 510 personnes ont consulté le site Web de la Fédération, ce qui représente plus de 75 visites par jour. D'ailleurs, le service des communications déploie des efforts importants quant à la diffusion de divers sujets d'actualité et de valorisation, autant sur son site Web que sur sa page Facebook, qui compte désormais, près de 4 800 abonnés. Afin de rejoindre d'autres types de publics cibles, la Fédération a également un compte Instagram et LinkedIn.

Formation des élus

Le 9 janvier, la formation Les dynamiques de la personne – M31 a été offerte aux membres du CA de la Fédération. Une vingtaine de personnes étaient présentes. L'objectif était d'apprendre à reconnaître les types de personnalité avec lesquelles nous interagissons, afin d'améliorer les relations interpersonnelles pour qu'elles soient efficaces et bénéfiques pour l'organisation.

100^e de l'Union

Lors de son AGA, le 28 octobre, la Fédération a souligné les 100 ans de l'Union. Un panel de discussion spécial était organisé, auquel ont participé deux agricultrices et deux agriculteurs impliqués dans l'Union depuis bon nombre d'années. Pour conclure la journée, toutes les productrices et tous les producteurs de la région étaient invités à un souper spécial 100^e, où plus de 300 personnes ont répondu l'appel.

Portes ouvertes Mangeons local 2025

L'édition 2025 des Portes ouvertes a eu lieu le 7 septembre, où quelque 2 000 personnes se sont déplacées. Les fermes participantes étaient :

- Ferme 1884, Saint-Damien-de-Buckland;
- Ferme Paraduc inc., Saint-Honoré-de-Shenley.

Médias

Près d'une vingtaine de communiqués de presse ont été publiés, afin de faire cheminer d'importants dossiers d'actualité et valoriser l'agriculture sur notre territoire.

Pour un maximum de visibilité, tous les sujets traités dans les communiqués de presse ont été repris sur les médias sociaux de la Fédération, ainsi que dans l'infolettre. De plus, de nombreuses demandes médiatiques et d'entrevues ont été réalisées en cours d'année par le président et d'autres administratrices et administrateurs de la Fédération et ses affiliés, sur divers sujets d'actualité agricole, notamment :

- Tarification carbone;
- Campagne médiatique Pas de forêt, pas de sirop;
- Soutien au journal de la TCN;
- Autoroute 73;
- Divers projets liés à la production ou au transport d'énergie.



COMITÉ DE MAIN-D'ŒUVRE ET DE PRÉVENTION (CMOP)

Centre d'emploi agricole (CEA)

- Promotion : l'équipe du CEA a multiplié ses sorties en allant rencontrer des productrices et producteurs aux quatre coins de la région. Il s'en est suivi une hausse des offres d'emploi reçues (158) et des placements effectués (108) pour la main-d'œuvre locale, ainsi que l'ajout de nouveaux clients (44) tous services confondus;
- Collaboration : afin d'adapter les services aux besoins des productrices et producteurs, AGRICarières a fait une réflexion quant à l'avenir des CEA. Depuis, les membres de l'équipe bénéficient de l'accès à des communautés de pratique pour améliorer leurs habiletés en continu.

Principales réalisations :

- Développement d'outils de collecte de renseignements destinés à faciliter l'analyse des besoins et à améliorer le service à la clientèle;
- Cumul de 9 516 vues de la page des offres d'emploi sur le site de la Fédération;
- Présence accrue et investissements sur les réseaux sociaux.

Gestion des ressources humaines

- Programme AgriRH : il donne accès à des services complets en gestion des ressources humaines, ainsi qu'à de la formation destinée aux employeurs agricoles. En 2025, un accompagnement a été réalisé auprès de sept employeurs dans le cadre de mandats variés. Les conseillères ont pu proposer des stratégies adaptées, développer des outils et offrir des conseils personnalisés aux productrices et producteurs souhaitant améliorer leurs pratiques en tant qu'employeurs;
- Programme FermEmploi : huit mandats d'accompagnement ont été réalisés visant l'intégration et le maintien en emploi de nouvelles ressources sans formation et avec peu d'expérience à la ferme.

Principales réalisations :

- Formation des conseillères sur la science des comportements au service des ventes : mieux comprendre, vendre et négocier;
- Participation au Colloque RH d'AGRICarières;
- Envoi postal d'une publicité du programme FermEmploi aux employeurs utilisant le service de paie du SCF Conseils.

Travailleurs étrangers temporaires (TET)

- La mesure gouvernementale limitant la possibilité pour un TET de travailler pour une seule entité à la fois, appliquée en 2023, a incité une dizaine d'employeurs agricoles à devancer leur demande de TET. Ce déséquilibre dans le calendrier a entraîné une baisse significative des demandes. Ainsi, en 2024-2025, on dénombre 820 embauches de TET dans plus d'une centaine d'entreprises, dont 9 nouvelles ayant fait appel à nos services;
- Le programme AgriFrancisation connaît un grand succès, avec un total de 44 mandats réalisés dans les entreprises agricoles de la région qui engagent de la main-d'œuvre étrangère, soit 10 de plus que l'an dernier. Plusieurs mandats demeurent dans l'attente de la signature d'une nouvelle entente.

Principales réalisations :

- Rencontre provinciale UPA/CEA/FERME pour renforcer les liens entre nos organisations dans les dossiers de demandes de TET au bénéfice des productrices et producteurs;
- Tenue d'un kiosque au Salon de l'intégration de Thetford Mines;
- Fidélisation de la clientèle et nouveaux clients.

Collectif en formation agricole

Légère augmentation de la participation avec 1 404 personnes comptabilisées à travers les 123 formations données, dont plusieurs étaient offertes en ligne. L'offre de cours complète se retrouve dans le Catalogue U+, sur le site Web de la Fédération et sur les réseaux sociaux.

Services Québec a contribué pour un montant de 93 379 \$, soit 22 580 \$ de plus que l'an dernier, pour 85 des 123 activités offertes dans l'année. Les productrices et producteurs agricoles ont déboursé 164 057 \$.

En Chaudière-Appalaches, les investissements atteignent 430 784 \$ pour la formation continue en agriculture, incluant :

- L'apport du ministère de l'Éducation pour les formations de plus longue durée (ASP) et celles étant créditées (AEC);
- La contribution de plusieurs partenaires comme le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS-CA) pour la formation Agir en sentinelle pour la prévention du suicide – déclinaison agricole;



- La Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et différents syndicats locaux et spécialisés de l'UPA pour les formations Jeunes à la ferme;
- Les Producteurs et Productrices acéricoles du Québec (PPAQ) et les agences de mise en valeur des forêts privées de la région pour certaines formations en acériculture et en foresterie.

Principales réalisations :

- Jeunes à la ferme : plusieurs formations ont été déployées, rejoignant une cinquantaine d'adolescentes et adolescents, soit un groupe de Jeunes trayeurs, quatre groupes de Jeunes acériculteurs et un groupe de Jeunes maraîchers;
- Formation Santé et sécurité en abattage manuel des arbres – certifiée CNEST : donnée à neuf reprises sur le territoire;
- Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) : nouveau partenaire qui a offert huit formations dans son secteur, au bénéfice de la population agricole de Lotbinière.

Avec une offre de formation diversifiée et profitable au secteur agricole, le Collectif en formation agricole de la Chaudière-Appalaches contribue à la diversification, à la productivité et à la pérennité des entreprises agricoles de la région, grâce au dynamisme de ses membres : des productrices et producteurs agricoles intéressés, des intervenantes et intervenants agricoles impliqués et des maisons d'enseignement investies.

Mutuelle et accompagnement SST

Afin d'appuyer les productrices et producteurs dans leurs actions pour éliminer les risques d'accident à la ferme, les préventionnistes sont allés à la rencontre des 105 entreprises membres de la Mutuelle de prévention, dont trois nouveaux adhérents. L'accompagnement des membres de la Mutuelle s'est poursuivi, ainsi qu'avec d'autres employeurs agricoles de la région qui souhaitent se conformer au programme intérimaire du projet de loi 59, qui vise une réforme de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (LSST). De plus, le programme Prévention agricole + a été reconduit permettant une visite gratuite à la ferme auprès d'agricultrices et d'agriculteurs ayant démontré de l'intérêt à améliorer la sécurité de leurs lieux de travail.

Les préventionnistes ont participé au colloque annuel des partenaires en prévention portant sur les bonnes pratiques et les risques lors de l'utilisation des pesticides. En collaboration avec le Syndicat de l'UPA de la MRC de Montmagny et le Syndicat de l'UPA de L'Islet, ils ont également fait la promotion d'une activité de prévention en sécurité routière pour la machinerie agricole.

Principales réalisations :

- Accompagnement SST au programme intérimaire du projet de loi 59;
- Prévention agricole + : huit entreprises agricoles ont bénéficié du programme.

Prévention

Le 15 novembre 2024, la Fédération a mobilisé administratrices et administrateurs, employés, bénévoles et partenaires financiers pour organiser un souper-bénéfice Vins et Fromages, à Saint-Elzéar, réunissant 290 convives et amassant plus de 70 000 \$ pour le service de travail de rang.

Des rencontres à des tables de travail et de concertation, en collaboration avec le CISSS-CA et l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA), ont permis de mettre en place entre autres un nouveau plan d'action en santé psychologique pour les cinq prochaines années. Des capsules et articles d'information traitant de santé et de sécurité au travail et de prévention en matière de santé psychologique ont été publiés dans l'infolettre et sur la page Facebook de la Fédération.

Principales réalisations :

- Tenue du souper-bénéfice Vins et fromages au profit du travail de rang de la région;
- Tenue de deux activités Sécurijour à East-Broughton et, avec une grande implication de la relève agricole locale, à Saint-Gervais;
- Participation à l'AGA d'ACFA;
- Rencontre avec l'équipe de Santé au travail du CISSS-CA afin de tisser des liens et faire des activités communes dans la prochaine année.



PERSONNES-RESSOURCES AU 31 JUILLET 2025

DIRECTION RÉGIONALE

- Karine Phaneuf, directrice régionale
- Geneviève Lapointe, directrice des opérations et des affaires institutionnelles
- Shéryl Marchand, directrice des finances et gestion de la performance

AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ZONAGE

Réglementation environnementale et municipale, infrastructures publiques (oléoduc, éoliennes, etc.), PDZA, application LPTAA/relations CPTAQ, cours d'eau et bassins versants, projets en agroenvironnement

- Chantale Dubé, conseillère
- Isabelle Lessard, conseillère
- Bélais Nyete-Diebe, chargée de projet en agroenvironnement
- Mathieu Roy, conseiller

CENTRE D'EMPLOI AGRICOLE

Gestion des ressources humaines, Mutuelle, prévention des accidents à la ferme, santé psychologique, formation agricole, recrutement de travailleurs locaux et étrangers

- Sandy Roy, chef d'équipe et répondante en formation
- Pascale Blouin, conseillère
- Justine-Elizabeth Brown, conseillère
- Jean-Philippe Carrier, conseiller
- Marie-Soleil Tardif, conseillère
- Sabrina Vachon, conseillère

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Commercialisation des produits agricoles (circuits courts, marchés publics, marchés institutionnels, etc.) et agrotourisme

- Jean-Philippe Carrier, conseiller
- Marc-Antoine Parent, conseiller

SERVICES AUX GROUPES SPÉCIALISÉS

- Marianne Amar, chef d'équipe à la vie associative
- Maxime Beaudoin, conseiller
Agricultrices – Chaudière-Appalaches Ouest

- Lynda Deschênes, conseillère
Acériculture – Appalaches-Beauce-Lotbinière
Acériculture – Côte-du-Sud
- Claude Dumais, conseiller
Lait – Chaudière-Appalaches-Sud
- Micheline Garon, conseillère, Michaël Létourneau, conseiller
Lait – Chaudière-Appalaches-Nord
- Marc-Antoine Parent, conseiller
Porc – Beauce
Porc – Deux Rives
- Claire P. Beaulieu, conseillère
Agricultrices – Chaudière-Appalaches Est
- Frédéric Poulin, conseiller
Bovin – Chaudière-Appalaches Nord
Bovin – Chaudière-Appalaches-Sud
Oeufs – Est du Québec
Volaille – Est-du-Québec
- Jean-Philippe Carrier, conseiller
Acériculture – Beauce

VIE SYNDICALE ET COMMUNICATIONS

- Maxime Beaudoin, conseiller
Beauce-Centre, Etchemins, Lotbinière-Nord,
La Nouvelle-Beauce
- Amélie Carrier, conseillère, Diana Sifuentes, technicienne
Communication et marketing
- Jean-Philippe Carrier, conseiller
Bellechasse
- Claude Dumais, conseiller
Lévis
- Yan Gosselin, conseiller
L'Islet, MRC de Montmagny
- Marc-Antoine Parent, conseiller
Lotbinière-Sud
- Frédéric Poulin, conseiller
Appalaches, Beauce-Sartigan
- Alain Roy, conseiller



SCF CONSEILS CHAUDIÈRE-APPALACHES INC.



Chaudière-Appalaches Inc.

Société de comptables professionnels agréés

L'année 2024-2025 a été marquée par une phase de consolidation, notamment par des efforts soutenus en matière de formation et d'encadrement des comptables et fiscalistes nouvellement embauchés. Les premiers résultats observés sont très encourageants et témoignent du potentiel de cette relève. Aujourd'hui, le SCF Conseils peut compter sur une équipe de 24 comptables, dont 5 fiscalistes, afin de répondre efficacement aux besoins de sa clientèle.

Dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie, plusieurs entreprises sont exploitées par des particuliers dont l'année financière se termine le 31 décembre. À cela s'ajoutent les entreprises incorporées qui clôturent également leur exercice à cette date. Ce contexte limitait, jusqu'à récemment, notre capacité à prendre de nouveaux dossiers de particuliers.

Le SCF Conseils est fier d'annoncer qu'il accepte désormais de nouveaux clients. Une mesure concrète a été proposée, soit d'encourager, sans l'imposer, les entreprises incorporées dont l'exercice se termine en novembre ou décembre, à modifier leur date de clôture. Cette initiative nous permet d'accueillir de nouveaux clients agricoles et forestiers, et de renforcer la stabilité de l'équipe. Pour faciliter cette transition, un rabais sur les honoraires sera offert pour la production des états financiers et des déclarations de revenus de l'année du changement.

Ensuite, dans un souci d'accessibilité à l'information et de protection optimale des renseignements personnels, la majorité de nos correspondances sont désormais transmises par voie électronique, via notre portail sécurisé. Cette approche permet non seulement de renforcer la confidentialité des échanges, mais également d'accroître l'efficacité et la rapidité du service offert.

Cette année, le SCF célèbre ses 60 ans d'existence. Les personnes qui ont contribué à sa création peuvent être fières d'avoir eu la vision de mettre en place un service spécialisé en fiscalité et en comptabilité, destiné aux productrices et producteurs agricoles et forestiers. Aujourd'hui, notre SCF Conseils fait partie d'un réseau provincial des cabinets comptables SCF, ce qui en fait une référence dans le domaine.

Marc-Ange Doyon, CPA, Fiscaliste
Président-directeur général

Karine Pépin, CPA, M. Fisc.
Directrice des opérations



DEPUIS 1965

Envie d'une nouvelle carrière?

Et si votre avenir était dans le pré?

Mettez votre expertise au service des productrices et producteurs qui nourrissent la région de la Chaudière-Appalaches!

- Salaires concurrentiels
- Horaire flexible et possibilité de télétravail
- Relations de proximité enrichissantes avec des gens vrais et passionnés
- Milieu de travail profondément humain

Opportunités de carrières :

- Comptables CPA
- Fiscalistes

Consultez nos offres d'emploi :
scfconseils.ca



Chaudière-Appalaches Inc.

Société de comptables professionnels agréés



PROCÉDURE DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Article 1 - Droit de parole

Lorsqu'un délégué, ou toute autre personne qui a le droit de parole dans une assemblée, désire participer au débat, il se lève et demande la parole au président. Si plus d'un délégué demande la parole en même temps, le président établit l'ordre de priorité. Pendant qu'un délégué a la parole, il ne s'adresse qu'au président, jamais à un autre membre de l'assemblée, se borne à la question et évite toute personnalité.

Article 2 - Les propositions

- A) Toute proposition est d'abord présentée par un délégué et appuyée par un deuxième. La proposition est ensuite étudiée par l'assemblée qui, après le débat, exprime son avis au moyen d'un vote.
- B) Lorsqu'un délégué désire faire une proposition, il se lève, demande la parole au président et fait sa proposition. Si la proposition est dans l'ordre et appuyée, le président la propose à l'assemblée pour étude.
- C) Une fois déclarée dans l'ordre par le président et lue à l'assemblée, la proposition est la propriété de celle-ci, et le proposeur ne peut la retirer sans le consentement de cette assemblée.

Article 3 - Le débat

- A) Le débat s'engage à la suite du proposeur qui, de droit, peut prendre la parole le premier.
Celui qui l'a appuyé prendra la parole ensuite s'il le désire. Puis, viendront les autres participants. Le proposeur a également le droit de parler le dernier sur sa proposition.
- B) Le temps maximum alloué à chaque participant au débat est de cinq (5) minutes. Lorsque tous ceux qui voulaient participer au débat l'ont fait, un délégué qui a déjà pris la parole peut parler une seconde fois s'il a de nouvelles considérations à soumettre.
- C) Au cours du débat, toute proposition peut être modifiée par voie d'amendement et tout amendement doit être appuyé.
- D) Aucun amendement qui a pour effet d'annuler la proposition principale ne doit être admis pour discussion. L'amendement ne doit pas non plus être de nature à faire de la proposition principale une nouvelle proposition.
- E) On peut faire un sous-amendement pour modifier un amendement, mais un sous-amendement ne peut être amendé. Si le sous-amendement est battu et s'il n'y a pas d'autre sous-amendement proposé, on vote sur l'amendement.
- F) Si l'amendement est battu et s'il n'y a pas de nouvel amendement, on vote sur la proposition principale.
- G) Tant qu'une proposition n'est pas décidée, aucune autre n'est reçue à moins que ce ne soit pour l'amender, la différer ou la renvoyer à un comité.

Article 4 - Le vote

- A) Quand le vote est appelé par le président et accepté par la majorité de l'assemblée, toute discussion cesse et le vote se prend.
- B) Un délégué peut exiger que la question sous délibération soit mise aux voix sur proposition dûment appuyée par un autre délégué, et acceptée par la majorité de l'assemblée. Toute discussion cesse alors et le vote se prend.
- C) Le vote se prend à main levée, ou par « assis et levé », ou par vote individuel ouvert, ou par scrutin secret. Deux délégués peuvent exiger que la question sous délibération soit mise aux voix par scrutin secret. Aux élections des officiers, le vote se prend toujours au scrutin secret.
- D) Le président n'a droit de vote qu'au scrutin secret ou au cas de partage égal des voix, alors que son vote est prépondérant. Dans ce dernier cas, le président peut aussi, s'il le juge à propos, appeler un second vote et ne trancher la question que s'il y a un deuxième partage égal des voix.

Article 5 - Question de privilège

- A) Si un délégué croit que sa réputation ou celle de l'organisation est en danger, ou s'il y a lieu de réprimer le désordre ou de se plaindre des conditions matérielles, du lieu de la réunion ou autres faits analogues, il est justifié de soulever une question de privilège qui a le pas sur les autres questions d'un ordre inférieur.
- B) Avec le point d'ordre, c'est la seule proposition qui permet d'interrompre un orateur. C'est au président qu'il appartient de décider, sauf appel à l'assemblée, si le privilège invoqué est réel ou non.
- C) La question de privilège n'a pas besoin d'être appuyée et n'est pas discutée.

Article 6 - Point d'ordre

- A) Le point d'ordre et la question de privilège sont les seuls moyens légitimes d'interrompre un autre délégué pendant qu'il parle, exception faite, avec le consentement de l'orateur, des questions pouvant être posées par l'entremise du président.
- B) Si un délégué croit qu'une expression imprécise a été employée, qu'un argument déplacé a été introduit ou qu'une règle de procédure a été violée, il est justifié de soulever un point d'ordre et d'interrompre l'orateur.
- C) Le point d'ordre doit être spécifié clairement et d'une manière précise. Le président décide sans débat.

Le Centre d'emploi agricole

NOTRE EXPERTISE :
VOS RESSOURCES HUMAINES



L'ÉQUIPE



Pascale
Blouin,
conseillère



Justine-Elizabeth
Brown,
conseillère



Jean-Philippe
Carrier,
conseiller



Mélodie
Lachance,
technicienne



Mélissa
Mercier,
secrétaire



Alexandra
Rainville,
technicienne



Marie-Soleil Tardif
CRIA,
conseillère



Sabrina Vachon
CRHA,
conseillère



Sandy Roy,
chef d'équipe et
répondante en
formation

RECRUTEMENT ET INTÉGRATION

Main-d'œuvre locale

- Planification des besoins
- Élaboration et publication d'offres d'emploi
- Recrutement et sélection des candidatures
- Soutien aux entrevues de sélection
- Soutien à l'intégration des nouveaux employés

Main-d'œuvre étrangère

- Planification des besoins
- Préparation des demandes de travailleurs étrangers temporaires (TET)
- Services-conseils en immigration

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST)

Mutuelle de prévention

- Services-conseils en SST
- Aide à l'élaboration de programmes et de plans de prévention
- Soutien en gestion des réclamations à la suite d'un accident
- Accompagnement lors d'une visite de conformité de la CNESST

Programme de prévention

GRATUIT !

- Prévention agricole +

Service d'information et d'accompagnement

SUBVENTIONNÉ !

- Soutien personnalisé
- Développement d'outils de prévention

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)

GRATUIT !

- Ouvrier en production laitière
- Ouvrier en production porcine
- Ouvrier serricole
- Ouvrier avicole
- Opérateur de machinerie agricole
- Et autres productions possibles

Programme de francisation

GRATUIT !

- AgriFrancisation

Programme d'intégration et de formation en emploi

GRATUIT !

- FermEmploi

Formation continue

SUBVENTIONNÉE !

- Collectif régional en formation agricole - Portail U+
- Espace numérique d'apprentissage CIBLE

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH)

Services-conseils

SUBVENTIONNÉS !

- Diagnostic des besoins en GRH et plan d'intervention
- Création d'outils personnalisés (manuel d'employé, grille salariale, etc.)
- Information sur les lois et les normes du travail

Programme d'accompagnement et de coaching RH

SUBVENTIONNÉ !

- AgriRH



Communiquez avec nous !

☎ 418 228-5588

🌐 chaudiere-appalaches.upa.qc.ca

✉ cechaudiereappalaches@ca.upa.qc.ca

📄 CEACHAUDIEREAPPALACHES



L'Union
des producteurs
agricoles

Centre d'emploi agricole

Chaudière-Appalaches



Chaudière-Appalaches Inc.

Société de comptables professionnels agréés

**Une équipe composée
de professionnels en
comptabilité et fiscalité
agricole et forestière**

**PARTOUT EN
CHAUDIÈRE-APPALACHES**

Nos bureaux :

Saint-Georges

2550, 127e Rue, G5Y 5L1

Tél. : 418 228-5588

Sainte-Marie

1135, boulevard Vachon Nord, G6E 1M9

Tél. : 418 386-5588

Nos services

- ✓ **Planification fiscale**
- ✓ **Déclaration de revenus**
- ✓ **Comptabilité**
- ✓ **Agri-stabilité**
- ✓ **Transfert de ferme et de boisé**

Et plus encore !

Sans frais : **1 888 938-3872**

Télécopieur : **418 228-3943**

www.scfconseils.ca